Transfert des crédits

Les crédits excédentaires peuvent être reportés une seule fois au maximum et uniquement sur la période d'attestation qui suit immédiatement.

Exemple: pas de crédits excédentaires

Période d'attestation 1

nouveaux crédits obtenus:
38

Période d'attestation 2

crédits transférés:
0

nouveaux crédits obtenus:
38

Période d'attestation 3

crédits transférés:
0

Exemple: Transfert des crédits sans nouveaux crédits obtenus

Période d'attestation 1

nouveaux crédits obtenus:
76

Période d'attestation 2

crédits transférés:
38

nouveaux crédits obtenus:
0

Période d'attestation 3

crédits transférés:
0

Exemple: Transfert des crédits et nouveaux crédits obtenus

Période d'attestation 1

nouveaux crédits obtenus:
80

Période d'attestation 2

crédits transférés:
38

nouveaux crédits obtenus:
19

Période d'attestation 3

crédits transférés:
19

Exemple: pas assez de crédits

Période d'attestation 1

nouveaux crédits obtenus:
20

Règlement de la formation continue
Art. 8 al. 5

Nouvelle période d'attestation

crédits transférés:
0

«Si toutefois, le participant ne parvient pas à atteindre les 38 crédits pendant la période de prolongation, l'obligation de formation continue est considérée comme non satisfaite. Son profil public sera désactivé et il perdra le droit de porter le titre « Qualified independent wealth manager ASG ». L'association est autorisée à contrôler le respect de cette obligation en procédant à des vérifications ponctuelles. Le participant reste cependant dans le programme de formation continue et conserve son accès au système d'attestation de formation (portail web).

VSV ASG